

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est chargé pour la publication des ANNONCES LEGALES & JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12 50
Six mois. 22 50
Un an. 40 00

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annances: la ligne. 30 c.
Réclames: 30 c.
Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE...

Table with financial data: 26 JUIN, 27 JUIN, Actions Banque de France, Société gén. détache, Crédit financier, etc.

DEPÊCHES COMMERCIALES
New-York, 27 juin.
Change sur Londres 4.87 1/2; change sur Paris 5.15 0/0

Havre, 27 juin.
Cotons: Ventes 800 balles. Marché calme demande assez suivie prix très-sensibles.

Liverpool, 27 juin.
Cotons: Ventes 5,000 b., disponible et livrable, baisse 1/16.

New-York, 27 juin.
Cotons 12. Recettes 4,000 balles.

Bulletin du jour

La Chambre et le Sénat se sont encore ajournés; la Chambre à jeudi, le Sénat à lundi. Le Sénat a tenu une maigre séance. Signalons un incident qui s'est produit au cours du discours de M. de Gavardie, et qui l'on s'aperçoit tout au long dans nos correspondances. Le Sénat a voté avant de se séparer le projet d'emprunt de la ville de Paris.

En outre, depuis que le phénomène d'une majorité républicaine dans la Chambre des Députés s'est produit, depuis que nous avons une Chambre introuvable dans le sens opposé à celui de 1815, on dirait que la mobilité des idées et la variabilité des résolutions sont devenues la règle normale du Parlement et du gouvernement.

Le ministère, le 9 mars, affirmait la nécessité de réviser la loi municipale; l'opposition, depuis cinquante ans, reprochait aux assemblées monarchiques l'usage, adopté sous la Restauration, de présenter tardivement et de voter hâtivement le budget.

Eh bien! le ministère en est à se demander s'il ne renverra pas aux calendes grecques la présentation de la loi municipale, et la majorité républicaine ne votera probablement le budget de 1877 qu'en novembre ou en décembre 1876!

COURRIER PARISIEN.

La meilleure des Républiques
Si Jérôme Paturot n'a pas encore trouvé la meilleure des Républiques, c'est qu'il ne la pas bien cherchée. J'entends d'ici quelques mauvaises langues qui prétendent que la meilleure ne vaut rien.

Cet homme, renfermé à Venise, eût un tout petit procès dans sa ville natale, procès qui traîna plusieurs mois. Exaspéré par les délais, il s'emporta un jour jusqu'à s'écrier en plein tribunal: — Le curateur de Saint-Martin est un meilleur juge que dix peuzanes de Venise.

La République a une forteresse avec une prison terrible, mais ni geôlier, ni prisonnier. Elle est gouvernée par un grand conseil souverain nommé à vie. Il a soixante membres. La noblesse, la bourgeoisie, les propriétaires ruraux y sont représentés par fractions égales.

Chose bizarre! c'est sur ce mont que l'histoire fabuleuse place le théâtre de l'aventure la plus révolutionnaire des fastes terrestres, oui, la plus subversive, entendez-vous, car c'est là que les Titans voulurent escalader le ciel pour détrôner le roi des dieux, Jupiter, ce maître tout-puissant sur les hommes et même sur les femmes. Un nommé Styx découvrit le complot. Jupiter se tint sur ses gardes et son artillerie foudroya les émeutiers. Pour son sage avis, Styx fut décoré; je me trompe, on décora de son nom le fleuve des enfers.

O contraste! ô antithèse! c'est ce mont Titan, sur lequel se fit la plus révolutionnaire des insurrections, qu'a été établi le gouvernement le plus pacifique et le plus durable de ce monde, puisque'il existe depuis quinze cents ans sans avoir été modifié. Il est probablement le seul de son espèce et le doyen de tous les gouvernements. L'Etat de Saint-Martin n'est pas tout à fait aussi grand que le département (1) Dentu, éditeur.

de la Seine; il est un peu plus grand que Paris cependant. Oh! pas beaucoup: 13 kilomètres de long et 8 de large. Il compte une douzaine de villages et sa population est de dix mille Ames environ.

Comme Paris, il pourrait prendre un vaisseau pour devise, avec les mots: Fluctuat nec mergitur. Si le vaisseau de Saint-Martin voguait encore, il a souvent été menacé par la tempête. Sa situation élevée et très peu accessible, non loin de l'Adriatique, en fait un rempart à l'île; aussi les papes, les empereurs, le roi de France, ont-ils essayé de s'en emparer. Mais Saint-Martin a toujours résisté, et il a su faire respecter son indépendance.

Le Sénat
Présidence de M. d'Audiffret-Pasquier.
Séance du 26 juin
La séance est ouverte à 3 h.

Après l'adoption du procès-verbal, le Sénat vote, sans débat, les propositions, modifiant le Code de commerce et fixant une date uniforme pour la session des conseils généraux.

M. de Gavardie combat l'emprunt et attaque les tendances anti-religieuses du conseil municipal de Paris. Il fait allusion au dernier discours de M. Gambetta à Versailles.

Le Sénat passe à la discussion des articles. L'article fixant à 1 franc le droit d'enregistrement est adopté après un débat entre MM. de Gavardie, Robert, Caillaux et Léon Say.

Après l'adoption de l'ensemble du projet, M. de Paris dépose son rapport concluant à la prise en considération de la proposition de M. Claude sur l'achèvement des railways.

Le Sénat s'ajourne ensuite à lundi. La séance est levée à 5 h. 16.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Président: M. Jules Grévy.
Séance du lundi 26 juin 1876.
La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Dufaure, au nom de M. Clérey, absent, dépose un projet de loi sur la conscription des chevaux.

M. Haentjens dépose un projet sur la réduction sur les vins.

M. Maloche, rapporte l'élection de M. Loustalot, dans les Landes, et conclut à la validation.

M. Drôle combat les conclusions du rapport de M. Maloche.

Après une réplique du rapporteur, qui maintient les conclusions, la Chambre procède à un scrutin public.

La Chambre valide l'élection de M. Loustalot par 359 voix contre 139.

L'Assemblée procède à la discussion du projet tendant à accorder une pension de 6,000 fr. à Mme veuve Ricard.

même temps elle charge son président. M. Kolb-Bernard d'écrire à M. le président du Sénat dans le même but.

M. Depeyre demande que la commission entende M. le ministre de l'Instruction publique sur différents points.

Le même membre ajoute qu'il désirerait savoir à quelques causes tient l'embaras du ministre relativement à la nomination des jurys mixtes.

Les ministres ont tenu, hier, une réunion de cabinet sous la présidence de M. Dufaure.

Le centre gauche et l'union républicaine sont convoqués pour aujourd'hui à l'effet de délibérer sur la question des ministres.

MM. Menier et Boysset viennent d'être entendus par la troisième commission d'initiative, relativement à leur proposition sur l'élection des juges de tribunal de commerce.

Le conseil municipal de Dijon, dans sa séance de samedi, a décidé d'inviter le président de la République à assister aux fêtes qui auront lieu dans cette ville en l'honneur de Rameau.

M. le ministre de l'Instruction publique, sur l'avis conforme de M. le directeur des beaux-arts, vient de promettre à M. le maire de la ville de Boulogne-sur-Mer de lui fournir le bronze nécessaire à la statue de l'inventeur de l'hélice, Frédéric Sauvage.

On annonce que M. Wolowski éditeur inamovible qui avait été très gravement malade est maintenant hors de danger.

M. Baltazzi l'heureux propriétaire de Chisole le vainqueur du Grand Prix, vient d'envoyer une somme de 5000 francs pour être remise par M. Grandhomme, secrétaire du Jockey Club, à l'assistance publique.

Hier matin à dix heures, ont eu lieu, à l'église de Saint-Philippe-du-Roule, à Paris les obsèques du jeune prince François de Paule, fils du comte de Caserte, décédé à l'âge de 3 ans.

LETTRE DE PARIS

Paris, 26 juin 1876.
Il faut que l'esprit de vertige ait gagné toutes les intelligences et que les gouvernements européens soient bien inconscients de leur situation et bien ignorants de leurs véritables intérêts pour entraver, ainsi qu'ils le font, la marche civilisatrice de la société et tolérer les agissements anti-sociaux de la révolution.

La grande ennemie n'est pas, comme ils se le figurent, l'Eglise, défenseur né et gardienne des trônes et des grands traditions sociales, mais la révolution qui, dans sa folie, croit pouvoir renverser tout ordre pour y associer ses orgies et ses turpitudes.

Une seule puissance en Europe pourrait, si elle le voulait, dominer la situation et contribuer puissamment à la restauration de l'ordre social; sa position actuelle le posant comme un puissant levier pour le bien, si ses diplomates et ses conseillers savent le comprendre et cette puissance, c'est l'Angleterre.

Son intérêt immédiat le demande, car une Europe révolutionnaire est pour lui une cause d'isolement, mais alors son action doit faciliter le retour des peuples aux vérités sociales et pousser les gouvernements et neutraliser l'action dissolvante des théories socialistes? Hic opus, hic labor.

Il serait question d'exercer des poursuites contre les journaux qui persisteraient à parler de dissentiments entre M. Dufaure et M. de Marcère. Je conseillerais aux feuilles poursuivies par le ministère de l'Intérieur de prendre Maître Dufaure pour avocat.